



CHARTRE DU VACANCIER et Annexe

Une charte du vacancier a été établie pour préserver les droits et rappeler les devoirs de chacun au sein des sites « REGISLAND » et de ce fait, vous faire passer des vacances sereines et agréables. Elle s'applique aussi bien à la gérance qu'à vous-mêmes touristes ! Dans le cadre de sa mission de loisirs, « REGISLAND » doit s'efforcer de concilier les besoins des vacanciers avec les contraintes de la vie rurale et montagnarde.

Conformément à la législation, vous devez remplir à votre arrivée comme au départ des formalités dont la fiche de police pour étranger incluant les ressortissants de l'Union Européenne (voir annexe). Elles sont indispensables pour vos droits et votre liberté. Vous pouvez disposer librement de votre emploi de temps et de votre conception personnelle de vos vacances. Veuillez respecter la liberté et le repos de votre voisinage.

Préservez la tranquillité de vos voisins. Faites le moins de bruit possible, et plus du tout après 22 heures le soir.

Ne donnez pas à manger aux animaux de ferme (vaches, moutons, chèvres). Evidemment ne pas les laisser sortir de leur enclos. Evitez que vos chiens se promènent dans les enclos. Les animaux ne doivent pas rester seuls dans la villa. Vous devez les emmener avec vous lors de vos sorties. Pour la sécurité de tous nous refusons les animaux dits dangereux et les espèces bien moins conventionnelles les **NACS**. Chiens de catégorie 1 (Catégorie Chiens d'attaque) et Chiens de catégorie 2 (Catégorie Chiens de défense).

« **REGISLAND** » vous assure la continuité de votre vie sociale : courrier, téléphone etc. Faites bien mentionner l'adresse complète avec le code postal :

Gîtes	Adresse	Téléphone	Wifi
Orchidée	23 Hintervogelbach 68550 Saint Amarin	+33 (0)3 89 38 74 14	Orchidée23
Gentiane	63 Vogelbach 68550 Saint Amarin	+33 (0)3 89 38 20 19	Gentiane63
Jonquille	15 Rue du Gomm 68830 Oderen	+33 (0)3 89 82 67 79	Jonquille15

Vous avez le droit de recevoir des visites. Néanmoins, les gîtes sont loués pour un nombre de personnes définies, Les visiteurs ne devront pas dépasser ce nombre sans accord de la gérance. Une occupation des lieux et jouissance des installations donne lieu à facturation de 10 € par jour et par personne. Ce coût n'inclut pas la nuitée. Ne pas modifier le code sécurité du Wifi, mis gratuitement, sans code d'accès, à votre disposition. Veuillez appeler « REGISLAND » pour toutes difficultés !

Vous devez respecter les mesures d'hygiène et de sécurité (voir annexe). Ne surcharger en aucun cas les poêles, cheminées ou barbecues. Prenez connaissance de l'information concernant la consommation électrique pour une dépense minimale.

A votre arrivée, les lits sont faits. Nous vous prions de respecter les consignes d'hygiène relative à la literie : les salissures causées durant votre séjour (vomi, urine, sang...) sont à nettoyer par vos soins. Les couettes tachées de sang sont inutilisables et seront refacturées.

Vous avez apporté des vêtements et objets personnels. « **REGISLAND** » n'est pas responsable des pertes ou vols de ceux-ci. Veuillez donc fermer les gîtes lors de vos excursions.

Evitez de détériorer le matériel mis à votre disposition « **REGISLAND** » tient l'ensemble de l'installation en bon état de marche. Néanmoins un incident technique peut survenir. Signalez immédiatement les faits à la gérance. Contacter Raymond au 06 07 03 47 99 ou Régis 06 13 08 58 85.

« **REGISLAND** » se réserve le droit de visite pendant votre séjour en vous prévenant à l'avance bien entendu. Certains travaux d'entretien ou de vérification de bon fonctionnement sont susceptibles d'être effectués pendant votre séjour, tonte de la pelouse, arrachage des mauvaises herbes par exemple etc.

Nous rappelons que l'utilisation de la piscine et des équipements de tous les sites « **REGISLAND** » en général se fait aux risques et périls du locataire. Il convient que les locataires soient couverts par une assurance. Aucun recours ne pourra être constitué contre « **REGISLAND** » en cas d'accident. (Voir conditions Générales de locations Clé vacances).

Les VTT sont mis à votre disposition gratuitement, vous les utilisez sous votre responsabilité en amenant entre autres les casques.

Pour votre arrivée en hiver « REGISLAND » s'efforcera de dégager la neige ou le verglas. Bien entendu pendant le séjour les locataires touristes déneigeront les différents accès. A cet effet du sel ainsi que les pelles seront mis à votre disposition.

A votre demande en cours de semaine, l'eau du spa des villas sera changée. La qualité de l'eau de la piscine sera vérifiée et celle-ci sera nettoyée. « REGISLAND » chauffera pour votre arrivée l'eau de la piscine à minimum 29° et l'eau du spa à 35°.

Veuillez respecter les consignes de tri de vos déchets. La communauté de communes de Saint Amarin s'est engagée dans une voie préservant au mieux la planète ! « **REGISLAND** » vous demande entre autres de bien trier les déchets en verre, plastique, carton papier, composte et le reste c'est à dire très peu de chose à jeter à dans les sacs dans les grands containers mis à votre disposition.

Veuillez ne jamais laisser les enfants seuls, notamment dans ou autour de la piscine. Il n'est pas souhaitable qu'une personne reste seule dans une maison.

« Regisland » vous souhaite un agréable séjour.